

Lutter contre les déchets plastiques : 1,6 milliard d'euros économisés par an

Dossier de la rédaction de H2o
November 2025

Il y a près de 20 ans, l'Union Européenne s'est fixée des objectifs clairs de réduction des emballages plastiques non recyclés. L'atteinte de ces objectifs, essentielle pour réduire la pollution aux plastiques des eaux, des sols, et des organismes, passe par à la fois la réduction de la production et de l'utilisation des emballages plastiques et la mise en place de filières efficaces de collecte et de recyclage pour les emballages restant. Afin d'inciter les Etats à mettre en place ces politiques, les pays membres de l'Union Européenne doivent payer une contribution de 80 centimes d'euros par kilogramme d'emballages plastiques non recyclés. La France est en retard sur les deux aspects (réduction des emballages plastiques et recyclage avec 23 % d'emballages plastiques recyclés en France en 2021 contre une moyenne européenne de 41% et même 48 % pour l'Allemagne et l'Italie), elle doit donc payer une contribution qui atteint 1,564 milliard d'euros en 2023, ce qui la place au 1er rang européen. Par comparaison, l'Italie paie 655 millions d'euros et l'Espagne 686 millions.

C'est la FNE qui nous communique ces précisions dans un dossier "Budget : Où trouver les milliards?". Appliquer les normes de qualité de l'air nous permettrait d'économiser 11 milliards d'euros par an, auxquels pourraient encore s'ajouter 19 milliards pour la malbouffe.

FNE